

L'ECHO-montais

CONTACTS MAIRIE

CAUMONT-SUR-AURE

mairie.caumontsuraure@orange.fr

CAUMONT-L'EVENTÉ

Tél. 02 31 77 50 29

LA VACQUERIE

Tél. 02 31 77 50 70

LIVRY

Tél. 02 31 77 38 27



mairie de Caumont-sur-Aure

Le Mot du Maire

Le 6 juin 1944, l'opération Overland représenta la plus gigantesque opération combinée qui ait jamais eu lieu, organisant le débarquement de 156 000 hommes, dont l'enjeu fut de débarrasser l'Europe de l'emprise nazie. Depuis 75 ans, nous vivons dans une Europe en paix, et nous devons préserver cet héritage au-delà de nos différences idéologiques.

Cet anniversaire coïncide avec celui de la chute du Mur de Berlin il y a trente ans, devenu symbole de la réunification allemande et de la fin d'une Europe coupée en deux. Ces deux événements nous renvoient aux dernières élections européennes et ses résultats contrastés.

Il est impératif de redonner du sens à l'action politique, et de replacer l'humain au centre de nos préoccupations. Les débats auxquels ont pris part de nombreux citoyens ont permis à chacun d'exprimer ses doutes, ses attentes et sa perception de l'avenir. Cet avenir, nous devons le bâtir ensemble, autour d'un projet structurant et dans l'intérêt général. C'est ce que l'équipe municipale, dans sa grande majorité, défend au sein du Conseil et à l'Intercom.

Parmi les décisions du Conseil, nous avons entre autre ces six derniers mois, adopté l'arrêté du PLUI (qui sera en vigueur en 2020), planifié l'état des lieux de notre réseau d'assainissement, acté avec l'intercom la mise en place du Pôle de santé, confirmé la reprise du personnel du Syndicat scolaire, autorisé la création d'une chambre funéraire sur la commune, viabilisé les terrains à la vente du lotissement de l'ancienne gare, poursuivi la rénovation et l'entretien des chemins ruraux, signé une convention d'adhésion avec le Ministère de la Culture pour l'implantation d'un Musée Numérique (Micro-Folie), renouvelé notre adhésion à la Bibliothèque numérique,

Deux grands dossiers nous ont également occupés. Le premier concerne l'organisation de la prochaine rentrée scolaire. Le conseil d'école élémentaire a souhaité un retour à un rythme scolaire sur 4 jours et le Conseil Municipal a donc confirmé cette décision. La fermeture de l'école de LIVRY a été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal, permettant ainsi d'accueillir dans des conditions optimales tous les enfants de la commune. Le second dossier est celui de la future Maison Citoyenne, dont vous êtes appelés par votre vote à donner un nom parmi les six proposés (voir dans le bulletin). Ce projet réunit chaque mois un groupe de travail, d'élus et de non élus pour réfléchir aux contours de cette Maison qui réunira la Médiathèque, les services publics intercommunaux, l'accueil ados et la petite enfance.

Le dynamisme communal s'exprime aussi par de nombreuses manifestations : le festival des mots sans cage a été largement suivi par un public ravi de la qualité des concerts et des animations, la fête du jeu du 25 mai a réuni dans la cour du Collège enfants et parents pour leur plus grand plaisir, le Caumont-Lantha pour les sportifs en herbe le 26 mai, et à venir, la fête Saint-Clair le 7 juillet prochain, le forum intercommunal des associations au Gymnase de Caumont le 7 septembre, et un concert du Nouvel An à la salle des fêtes de LIVRY début janvier prochain. Partage et convivialité au menu.

Une dernière information pour vous informer que le déploiement des compteurs LINKY interviendra entre juin et novembre. Vous serez avertis par courrier des dates de passage.

A quelques semaines de la trêve estivale, il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances et aurais le plaisir de vous revoir à la rentrée.

Christophe LE BOULANGER

SOMMAIRE



Mot du maire	Page 1
Infos Mairie	Page 2 à 7
Vie Associative	Page 8 à 17
Vie Economique	Page 18 à 21
Infos Pratiques	Page 22 à 27



BUDGET

FONCTIONNEMENT	Réel 2018	BP 2019
Dépenses à caractère général	467 194	589 120
Charges de personnel	536 808	524 440
Dépenses imprévues		20 000
Virement section investissement		
Opérations d'ordre	32 899	2 284
Charges de gestion courante	515 214	520 585
Charges financières	27 153	23 068
Charges exceptionnelles	1 542	3 900
TOTAL	1 580 810	1 683 397
Atténuation de charges	55 189	7 296
Produits des services	89 453	84 500
Impôts et taxes	727 670	760 503
Dotations	749 553	736 991
Autres produits	141 848	135 855
Produits exceptionnels	4 872	
TOTAL	1 768 585	1 725 145
Résultat de fonctionnement	187 775	41 748
Excédent reporté	1 087 129	1 073 133

INVESTISSEMENT	Réel 2018	BP 2019
Dépenses imprévues		20 000
Opérations financières	101 571	76 420
Dépôts et cautionnements		5 615
Restes à réaliser (RAR)		134 636
Investissements N	277 964	235 882
	379 535	472 553
Amortissements	32 899	2 284
Dépôts et cautionnements	1 250	5 615
FCTVA	73 851	37 000
Taxe aménagement	6 770	13 000
RAR subventions		53 057
Remboursement budgets annexes	77 367	
Subventions N	38 363	23 150
	230 500	134 106
Solde	-149 035	-338 447
Report N-1	25 224	-120 191
Affectation du résultat N-1	3 620	201 771
Besoin de financement		256 867
Solde	-120 191	

PROJET MAISON CITOYENNE

La fusion des trois communes en une commune nouvelle redistribue les cartes de la diffusion culturelle et de l'offre liée à la politique de lecture publique. Sous-dimensionnée, l'actuelle bibliothèque ne peut pas assurer l'accueil d'un public plus nombreux, soucieux par ailleurs d'une diversité multimédia innovante, et dont l'ambition doit permettre aux plus jeunes comme aux générations séniors d'offrir un cadre convivial, riche en supports numériques ou traditionnels, également en lien avec les écoles et collèges.

Faut-il rappeler que l'une des missions fondatrices du ministère de la Culture à sa création consistait à « rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité », qui s'est traduite à la fois par un soutien à l'offre culturelle, à sa qualité et à sa diversité et par une action en faveur du développement des publics, particulièrement de ceux qui sont le plus éloignés de la culture.

Nous sommes l'image vivante de ce public éloigné de la culture. Notre territoire, placé depuis juillet 2017 dans une zone de revitalisation rurale, est donc bien identifié comme devant être prioritaire dans les axes de développement économique. Et peut-on penser essor économique, accueil de population sans penser concomitamment à une offre culturelle digne de ce nom ?

Ainsi, au-delà de l'implantation d'une médiathèque répondant à l'ensemble des points soulevés, indispensable, c'est toute une politique culturelle qui doit être réfléchie et mise en place avec l'ensemble des acteurs associatifs, éducatifs, culturels déjà présents sur le territoire.

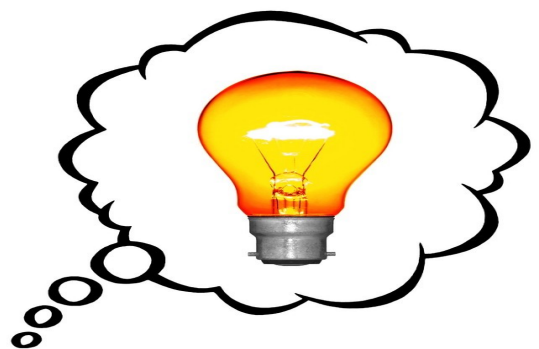
Infos Mairie

L'appropriation du projet culturel par la population reste un facteur clé dans la réussite de sa mise en place. Un groupe de travail (élus et non élus des trois communes historiques) en amont est chargé de l'élaboration et de la construction du projet médiathèque, et plus encore de la création d'une Maison Citoyenne s'articulant autour de la réunion dans un même lieu de vie d'un espace culturel et des services publics.

C'est dans un souci de cohésion sociale, de renforcement du service au public, de diffusion de la culture au plus grand nombre, de l'importance accordée au public jeune (via les RAM, écoles, collège) et au public sénior (via les associations d'aînés, les EHPAD, les résidences séniors), et dans l'appartenance à un réseau des médiathèques au niveau départemental que le projet trouve sa justification dans le développement de la commune et plus largement du territoire intercommunal.

CHOISIR UN NOM – VOTEZ !!

Dans le cadre des travaux du groupe de travail, 6 noms ont été sélectionnés parmi plus d'une trentaine pour baptiser notre future Maison Citoyenne. Il vous appartient de voter pour votre préférence en retournant à la Mairie l'une des propositions à découper. A vous de choisir !! **Avant le 10 juillet 2019.**



**PENSEZ A DONNER UN NOM
A VOTRE MAISON CITOYENNE !
(VOIR AU VERSO)**



CAUMONT-SUR-AURE



Un vrai débat citoyen


C'était le samedi 9 février à CAUMONT-SUR-AURE, auquel tous les citoyens étaient conviés, un moment d'échanges constructifs, d'écoute, de respect mutuel malgré des divergences d'opinion normales en démocratie : dette publique, services publics, fiscalité, organisation territoriale, retraite, emploi, mobilité, rôle des élus, place des citoyens, tous les sujets ont été abordés en plus de trois heures de réunion.

Ça fait un bien fou !!

MERCI À BERTRAND BOUYX D'AVOIR SUGGÉRÉ CE DÉBAT EXEMPLAIRE À BIEN DES ÉGARDS ET DE RELAYER TOUTES LES PROPOSITIONS ÉMISES.

ET MERCI AUX NOMBREUX PARTICIPANTS QUI ONT COMPRIS L'IMPORTANCE DE CE RENDEZ-VOUS.

Infos Mairie



Nouveaux horaires de la Mairie de Caumont-l'Eventé
Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h
(réouverture de la mairie le samedi matin en juillet et août
Fermeture le mercredi toute la journée)

Pour rappel :

Mairie de Livry : lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
 La Vacquerie : mardi de 17h à 18h30 et vendredi de 9h30 à 11h30

Coupon réponse MAISON CITOYENNE



LE TRAIT D'UNION	LA MAISON D'AURE	LA C@UM'THEQUE	LE RENDEZ-VOUS	LE 240 *	LA BOUSSOLE
-------------------------	-------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------	--------------------

**En rapport avec le code postal de la commune 14240*





CAUMONT SUR AURE EN QUELQUES CHIFFRES

24%

Part des 3-17 ans au sein de la population, contre 19,6% en France métropolitaine

Part des 75 ans et plus au sein de la population contre 9,3% au niveau national

8,5%

21 498

Revenu moyen par foyer fiscal, contre 25 164 pour le département

Impôts locaux par habitant, contre 410 euros en moyenne pour les communes du département

210 €

185 €

Dette par habitant en 2017 contre 615 € en moyenne pour les communes du département

Part des propriétaires de leur logement, contre 58% pour la région

76%

Infos Mairie

Mais encore :

La densité de population est de 49, contre 112 au niveau départemental ;

Les 18-24 ans représentent 5,2% de la population contre 6% sur la communauté de commune

Le nombre de familles monoparentales en 2015 était de 138 contre 90 en 2010

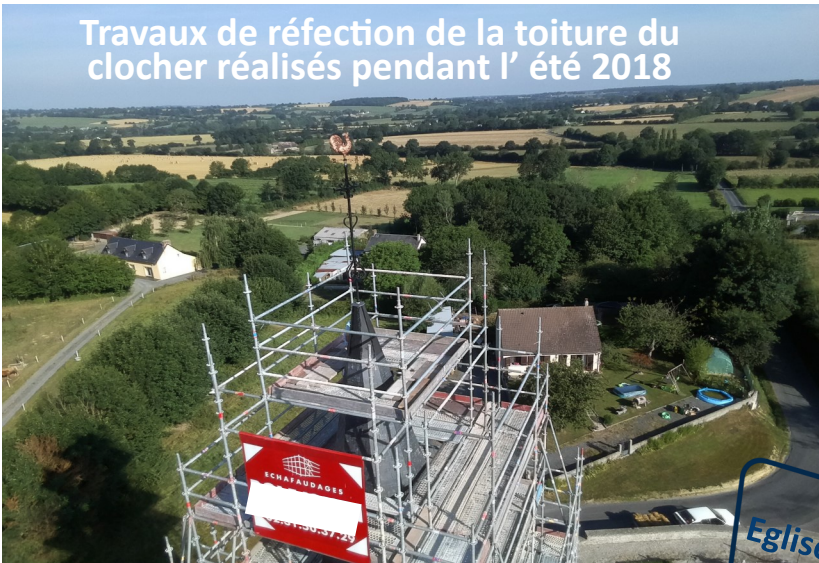
29% des retraités étaient exonérés de CSG en 2017 contre 20% pour le département

(source INSEE, SIRENE, CAF, DGFIP, CPAM, ...).

La commune invite ses aînés tous les ans à un repas.



Infos Mairie



Eglise de La Vacquerie





75^{ème} anniversaire du débarquement
Histoire de Caumont pour ne pas oublier
1939 – 1945 : Un Malgré-Nous

Extrait d'un courrier écrit par Madame Y. Perrot et L. Fuchs au Conseil Municipal

« C'est une vieille histoire, toujours présente qu'après recherches concernant l'identité de ce jeune alsacien, restant infructueuses, nous décidons enfin à vous communiquer ce que nous savons sur ce soldat, souffre douleur du nazisme qui se trouvait à Caumont lors de l'occupation ennemie.

*Ce Malgré-Nous d'environ 20 ans en 1942 a été incorporé de force dans l'Armée allemande.
La dure bataille de Stalingrad opposant russes et allemands s'est déroulée de septembre 1942 à février 1943.
S'y trouvaient des troupes de la 12ème division Waffen SS.
Des hommes de cette division sont ensuite venus au repos dans notre commune.
Ce jeune Malgré-Nous était sans doute de ceux-là. Pour échapper à sa difficile situation, probablement avec l'aide d'un complice, il s'est évadé. Caché dans les ardoisières de Caumont, il a été découvert.
Une prison, rue de la mairie, suite aux halles fut son domicile sous contrôle.
Là, les voisins entendaient ses plaintes et les coups qui lui étaient assés.
Le matin, sous bonne garde, il se lavait à la pompe de la rue.
Puis un dimanche matin, chantant, la troupe fusil sur l'épaule est descendue avec lui passant par le bourg de Sept-vents, jusqu'à la plaine de Bazin, route de St-Martin des Besaces.
Là, le pauvre a été fusillé.
Rentrant en défilant dans le bourg ces hommes venaient de tuer et ils chantaient. »*

Le récit de Liliane Fuchs nous apprend la sinistre suite :

*« Un jeune soldat de l'Armée allemande Alsacien, donc sans doute incorporé de force, s'était évadé.
Il fut repris quelques jours plus tard et enfermé dans la prison qui se trouvait rue de la Mairie.
Il n'avait presque rien à manger.
Les Caumontais allaient la nuit, lui glisser un peu de pain et des cigarettes sous la porte.
Combien de temps resta-t-il ainsi ? Je ne saurais le dire.
Mais, lorsque les Allemands le firent sortir pour le juger, il était tellement faible qu'il ne pouvait pas marcher.
Il fut emmené à Sept-Vents où il fut fusillé.
C'était un dimanche matin. Il faisait beau.
A la sortie de la messe, les allemands avaient installé une table de la Kommandantur, ils l'avaient installée au milieu de la rue principale, juste en face du presbytère et juchés sur cette table, ils dansaient et chantaient au son d'un tourne disque dont le son était au maximum.
Ils avaient déchargé le corps du malheureux soldat à l'entrée de l'allée du cimetière et l'avaient trainé, dans un sac de jute, un sac à pommes de terre jusqu'au fond où ils l'avaient enterré. Le trajet était maculé de sang.
L'Abbé Lahioche envoya Maman chercher la sacristain, Monsieur Couillard, pour qu'il fasse disparaître toutes ces traces.
Ce jour-là, je fus bouleversée et je crois que c'est la première fois que j'ai connu la haine. »*

Si le mystère demeure sur son identité, sur la date où son corps a été relevé du cimetière, sur l'endroit où il a été inhumé... ce courrier reste la révélation d'un acte de cruauté que notre génération n'a jamais oubliée et que les nouvelles générations devraient connaître.



Les Ladies du bâton Caumont-sur-Aure



Notre club est né au mois de septembre 2017. Pour l'instant nous comptons 17 majorettes et espérons nous agrandir pour la rentrée prochaine. Cette année nous participons à quatre festivals.



Les séances d'entraînement ont lieu au gymnase de Caumont-sur-Aure le lundi de 18h à 20h et le samedi de 13h à 14h30.



Nous prenons tout adhérent à partir de 3 ans.

Pour tous renseignements :
Mme Hébert Anais : 06 45 57 38 29
Mme Samon Virginia : 06 98 71 79 89



Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (ACPG) de LIVRY-PARFOURU

Un voyage d'une journée au GRAND CHEMIN à MADRE (Mayenne) a été organisé le 14 juin 2019.

Cérémonies habituelles à Caumont-sur-Aure section Livry et Parfouru le 11 novembre 2019, suivies d'un banquet à la salle Polyvalente de Livry

Cérémonie au monument de Livry le 11 novembre 2018

Association des Anciens Combattants de La Vacquerie



Le samedi 16 mars 2019 l'association des Anciens Combattants de La Vacquerie (Caumont-sur-Aure) a reçu des mains de Michel GENNEVIEVE son nouveau drapeau qui représente à la fois le renouveau et la pérennité, le passé et le présent, de nos anciens de 14/18 jusqu'au Op Ex d'aujourd'hui. Nous remercions Eric LOSLIER, Président des Anciens Combattants ACPG de La Vacquerie, pour cette organisation.

Vie Associative

Comité de jumelage Caumont-sur-Aure/Uffculme

Le comité de jumelage

Caumont-sur-Aure/Uffculme a rendu visite à ses amis anglais pendant le week-end de Pâques.

Un week-end très sympathique et très ensoleillé.

En remerciement de leur implication pour le 40ème anniversaire du jumelage l'année dernière, les trente deux membres du comité ont emmené avec eux 5 enfants du conseil municipal des jeunes qui ont beaucoup apprécié leur voyage.



Comité de jumelage Caumont-sur-Aure/Mömbris



Week end de l'Ascension.

Déplacement à Mömbris en Allemagne pour les 30 ans du jumelage.



Nous avons renouvelé notre engagement à l'occasion de cet anniversaire : 30 ans passés pour 30 ans futurs.

Le maire de Mömbris et moi-même avons scellé l'amitié franco-allemande au cours d'une cérémonie durant laquelle 4 pommiers et poiriers ont été plantés, portant les fruits à venir d'une nouvelle ère d'amitié entre nos deux communautés.

L'Europe se construit jour après jour, pierre après pierre, chacun à sa place. Merci à mon collègue allemand, Felix Wissel, de partager ces convictions. *C. LE BOULANGER*

Club de Body karaté Caumont

Objectif réussi pour le club !



Le club de Body karaté Caumont a organisé une course d'orientation semi-nocturne le 30 mars 2019 sur la commune de Livry, qui a réuni 118 personnes, ainsi que la 4^{ème} édition du Caumont-Lanta

(course à obstacles) sur le site du Souterroscope et ses alentours. 97 personnes sont venues courir, ramper, sauter dans la boue et l'eau, sans oublier la petite dégustation insolite en milieu de parcours. Cet évènement, c'est presque 10km de balisage, 4 jours de nettoyage et préparation du parcours et 25 personnes qui sont venues donner de leur temps.

Certaines équipes se sont données rendez-vous l'année prochaine pour la 5^{ème} édition !!

Nous avons reçu des retours positifs avec je cite « nous avons été bien accueillis, la course était top, dans un état d'esprit familial »

Nous remercions le Souterroscope et les communes, Eric Lunel, Joël Pelcerf, Maxime, Nicolas et tous les bénévoles, sans qui ces événements n'auraient pas eu lieu.





**Concert
Chants du
Monde**



L'école de Musique du Pré Bocage a invité la chorale « COURANT D'AIR » dirigée par Anabelle François pour un concert avec les élèves de l'école de Musique.

Le Directeur, Emilien Féron et les professeurs sont ravis de cette collaboration avec Anabelle François, chanteuse, pianiste, accordéoniste, guitariste, chef de chœur

et auteur compositeur qui est spécialiste des chants du Monde. Ce concert nous transporte aux 4 coins du monde à travers des chants traditionnels et contemporains. C'est l'occasion de venir écouter les différents ensembles de l'école : ensemble de clarinettes, de saxophones, de guitares, de musiques actuelles, de percussions africaines qui accompagnent la chorale. L'atelier de Danse africaine vient compléter ce voyage en nous proposant des danses sur le rythme des djembés et dum dum. L'ensemble vocal de l'école et tous les élèves interprètent en langue originale un répertoire riche et étonnant qui va nous faire voyager et nous faire découvrir des cultures et des sonorités différentes. Dépaysement garanti !!

Vie Associative

**Pour tout renseignement, veuillez contacter
Virginie Clos, coordinatrice administrative**

au 02 31 77 24 15

Mail ecolemusiqueprebocage@orange.fr

<http://ecoledemusiquedupre-bocage.e-monsite.com>



Beau palmarès pour le Club Kyokushinkai

Avec le passage de grades des baby-karaté et le titre de Vice champion de France poids moyen d'Ilan CHRETIEN, le club a participé au Championnat de Pologne avec Alexandre BREVINI Instructeur Ceinture noire et prépare sa coupe locale.

Inscription à partir de 4 ans

Renseignements :

Jérôme BUSCHMAN 06.73.19.49 .97



La section fitness



forte de 53 adhérentes travaille le Step, cardio, la relaxation, Pilate, LIA et la zumba avec Germain LONGUET diplômé d'Etat.

Renseignements :

Isabelle DES 06.65.24.59.87

Inscriptions à partir de 11 ans

Le chœur de l'Or Bleu



10
ans !
oui
10
ans
déjà !!

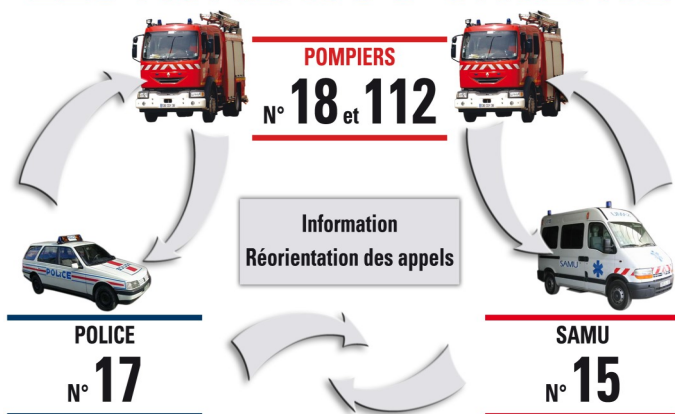
Le chœur de l'Or Bleu prépare activement son concert célébrant le dixième anniversaire de sa création, avec un tout nouveau programme ayant pour thème les chansons d'opérettes et de films célèbres.

Ce concert aura lieu le **dimanche 15 mars 2020** en collaboration avec le quintette à vents et piano, "Briovère" qui interprétera des morceaux sur les mêmes thèmes.

Si le cœur vous en dit, il n'est pas trop tard pour vous joindre à nous. Tél. 06 49 37 00 49

Vie Associative

LES NUMÉROS D'URGENCE



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

La caserne des pompiers recrute.
Si vous souhaitez avoir des renseignements,
contactez la Mairie 02.31.77.50.29
ou le Chef BIRON 06.23.26.14.81

**DISPONIBLE ?
ENVIE D'ÊTRE UTILE ?
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**

Foyer rural de La Vacquerie



10 février :
La matinée tripes a réuni 180 convives

**Prochaine manifestation fête Saint-Sulpice
le 1er septembre avec repas dansant.**

Randos caumontaises



Assemblée en février 2019 des « randos caumontaises », association généreuse qui a versé son bénéfice d'activités à Louison, afin d'aider ce jeune garçon dans sa maladie.

La prochaine randonnée aura lieu en fin d'année comme tous les ans.

Association de pêche et de protection des milieux aquatiques

Nouveau souffle pour l'association de pêche et de protection des milieux aquatiques de Caumont-l'Eventé. En février 2019, un nouveau bureau a été élu dont monsieur Eric BISSON est le Président.



Vie Associative

Salon du vin et de la gastronomie

L'Assemblée Générale qui a eu lieu le 7 février dernier sous la co-présidence de Michel Lejeune et Christian Gabriel. Comptes équilibrés et perspectives 2019 (20ème édition) ont ponctué cette assemblée avant de finir un verre à la main (avec modération bien sûr).

Rendez-vous le 1er décembre pour le prochain salon.



Les Amis du Val d'Aure

Livry-Parfouru



L'année 2018 s'est achevée en fête, lors du succulent repas de Noël offert gratuitement aux adhérents le 9 décembre, suivi d'une animation fort appréciée par tous !!!

Prévisions 2019 :

Six concours de belote dont 2 les 11 juillet et 1er août

Trois voyages en autocar d'une journée :

- Vendanges à Chalonnnes-Sur-Loire en septembre/octobre,
- Déjeuner spectacle à Condé-sur-Vire avec "Les Vieilles Fripouilles » en octobre/novembre,
- Une journée à Juvigné (date à fixer)

Méchoui à la Salle de Livry le 9 juillet.

Une journée "révision du code de la route" en collaboration avec Groupama et la Gendarmerie.

Repas de Noël offert gratuitement aux adhérents vers la mi-décembre



Vie Associative

Le Club de tennis de Cahagnes

A tenu son assemblée générale le 1er février

A l'ordre du jour le renouvellement du bureau, constitué des personnes suivantes :

Président : Jean-Claude PERICLES Caumont-s/Aure

Secrétaire : Georges ACCARDO Cormolain

Trésorier : Bruno LEMOINE Caumont-s/Aure

L'école de tennis dirigée par Matthieu LORRE (moniteur d'Etat) est composée de 24 enfants de 5 à 15 ans dont 11 élèves de Caumont-sur-Aure et le cours adultes de 4 joueurs débutants.



Une raquette a été remise par le Président à chaque enfant débutant (raquettes offertes par le comité de Tennis du Calvados).

Le club organisera son tournoi interne le 8/9 juin, et à cette occasion, une matinée animée par Matthieu LORRE sera consacrée à la découverte du Tennis pour ceux qui le souhaitent (enfants et adultes de tous âges) venez tester vos aptitudes au Tennis.

Pour ceux qui souhaitent pratiquer le Tennis en loisir, l'accès au court extérieur de Cahagnes est possible. Un badge est mis à disposition à l'épicerie de Cahagnes moyennant 5 euros de l'heure. Renseignements 06 80 27 74 97.

LES ÉCHOS DES FRANCAS

Depuis le mois de septembre, dans le cadre des différents accueils des Francas (centre de loisirs/garderie/TAP et pause méridienne)

Les enfants ont pratiqué et découvert une multitude d'activités sportives, culturelles et artistiques : BMX, Tchoukball, danse africaine et percussions, scrapbooking, échecs, vannerie, encadrés par l'équipe d'animation et des intervenants spécialisés extérieurs.



Autre projets : Les Francas ont contribué au carnaval en réalisant le char et présentant des spectacles conçus pendant les TAP. Dans le cadre du festival des Mots sans cage du Pré Bocage, ils ont réalisé une fresque sur le vivre ensemble dans la cour de l'école pendant les TAP et décoré les vitrines des commerçants sur la thématique « guerre et paix » accompagnés par l'artiste peintre Elsa Delaunay.

Pour information : Cet été, le centre de loisirs fonctionnera du 08 juillet au 30 août dans les locaux de l'école élémentaire. De nombreuses activités et sorties sont organisées ainsi que des séjours à partir de 4 ans.

Renseignements et inscriptions
auprès d'Emilie au

07.82.93.08.21

Vie Associative

A l'honneur cette année, la découverte de la Webradio : « la radio caumontaise, la radio qui fait plaisir ! »

en lien avec les différents projets initiés sur le territoire, festival du conte et slam et « 100 000 expressions d'enfants et de jeunes », dispositif Francas, les enfants se sont exprimés sur leurs conditions d'enfants grâce à cet outil.



Du choix du jingle aux musiques à diffuser, de l'interview à la création de chroniques et l'enregistrement des émissions, les enfants (mais aussi les enseignantes de l'école maternelle) qui ont souhaité participer au projet avec leurs

classes, ont découvert l'univers de la radio. Les différentes émissions seront diffusées sur notre page Facebook « Les Francas à Caumont » et ont été valorisées lors des Franc'amusades, événement départemental annuel.



Un point sur Anacrouses !

L'association Anacrouses existe depuis 2011, et, depuis sa création, elle accueille toute personne qui le souhaite pour un temps de convivialité, faire le point sur sa situation sociale, accompagner les demandeurs d'emploi dans la rédaction de leurs CV ou lettres de motivations, favoriser l'accès aux droits, encadrer et soutenir les projets ou souhaits d'animation de la vie locale... et bien d'autres choses encore !

L'association propose également un Espace Publique Numérique où chacun pourra accomplir des démarches ou recherches avec ou sans l'aide d'un animateur numérique, assister à des ateliers thématiques d'initiation à l'informatique voire des cours particuliers.

Depuis le mois de mars, Anacrouses propose également un accueil social les lundi et jeudi matin pour faire le point sur des situations et être soutenu dans une démarche d'insertion sociale.

Vous aurez peut-être remarqué qu'Anacrouses, en partenariat avec Pré-Bocage Intercom, réalise une large enquête sur la parentalité, peut-être même avez-vous déjà rempli le questionnaire ? Et bien, une seconde enquête « cadre de vie et bien-être » va débiter prochainement sur deux résidences de la commune : la résidence du 8 mai et la résidence des jardins. Cette deuxième enquête a pour finalité l'amélioration des conditions de vie sur ces territoires. À cette occasion, un salarié de la structure se rendra directement au domicile des personnes qui l'accepteront.

Mais ce n'est pas tout, l'Association propose également un « local jeunes » les mercredi, samedi et vacances scolaires. Durant ces périodes, le local est réservé aux jeunes de 11 à 17 ans rassemblés autour d'activités libres ou d'un programme d'animation spécialement conçu pour eux.

Venez nous rencontrer, nous avons forcément quelque chose à construire ensemble.

Horaires

Périodes Scolaires :

Tous Publics : lundi, mardi, jeudi et vendredi - 14h/19h
et les matins sur rendez-vous
les samedis - 11h/13h

Local jeune : mercredi -13h/19h et samedi 14h/18h

Vacances scolaires :

Local jeunes : du lundi au vendredi - 9h30/18h

Toute l'année :

Accueil social : lundi et jeudi de 9h30/12h30

ATTENTION : Anacrouses est fermée pendant le mois d'août et pendant les vacances de Noël !



Vie Associative



SECRETS & BONNES ADRESSES EN NORMANDIE

Les petits secrets du Bocage Normand

Nouvelle association au service de la population, des gens de passage et des touristes qui souhaitent passer un moment inoubliable sur notre territoire et surtout y rester ou y revenir.

A l'initiative de quelques hébergeurs du Bocage Normand (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes et B and B), l'«Association des hébergeurs du Bocage Normand» sur le territoire du Pré-Bocage et Bocage Normand est née en octobre 2018.

Cette association a deux objectifs :

Créer un maillage sur le territoire entre les hébergeurs, les restaurateurs, les bonnes adresses (boutiques de produits locaux ou régionaux, etc...) afin que tous puissent connaître la vraie richesse d'accueil du territoire et que de vrais liens entre eux se tissent.

Créer des liens culturels entre toutes les activités organisées sur le territoire afin de donner envie de le découvrir et d'y revenir.

Vous trouverez tous les secrets du Pré-Bocage et du Bocage, appréciez leurs richesses en vous connectant sur leur site www.hebergeurs-bocage-normand.fr et visualisez le catalogue en ligne de tout ce que votre territoire vous propose (événements, fêtes des producteurs, visites spéciales, etc..).

Vous pouvez, bien entendu, prendre contact également avec :

Madame Adeline MEROT, « Les Champs Français » à Caumont-sur-Aure au 06.62.17.50.60

Monsieur Frédéric TINARD « Domaine Albi-zia » à Caumont-sur-Aure au 06.75.08.66.47

E-mail :

hebergeurs.bocage.normand@gmail.com

**Vous souhaitez les rejoindre,
alors n'hésitez pas !**

Vie Associative

Comité des Fêtes de Caumont-sur-Aure



les SOULMEN Rythm and Blues

A retenir la date du samedi 5 octobre !

Après la fin de son aventure à la tête des Etonnants Voyageurs, Mino revient avec sa nouvelle formation «Mino Etnik Color» proposant une fusion de musique celtique de pop de rock et de World Music, Mino et ses 5 musiciens se produiront en avant-première ce 5 octobre à la salle des fêtes de Caumont.

6 & 7 juillet, pour la

Fête Saint-Clair, le Comité des Fêtes de Caumont-sur-Aure vous propose un **CONCERT EXCEPTIONNEL** le **samedi 6 juillet** du groupe

«les SOULMEN Rythm and Blues »,

suivi du traditionnel **FEU D'ARTIFICE**.

et le **dimanche 7 juillet : FOIRE À TOUT, MÉCHOUI ET FÊTE FORAINE**.



Mino Etnik Color



Sylvain et Christina Cotigny,

éleveurs à Livry vous proposent de la viande de veau et de boeuf nés et élevés à la ferme.

"Nous sommes installés depuis 2003 sur une exploitation laitière avec des vaches normandes et depuis plusieurs années maintenant, nous vendons de la viande en direct aux consommateurs."



Pour les trouver : Le Mesnil, 14240 Livry

GPS : lat 49.108048 long 0.783597

Vie Economique



Vous avez la possibilité de réserver :

- ◆ Colis d'environ 10kg de viande de veau élevé au lait doux à 15€ le kilo : composé de rôtis (noix, quasi, épaule), d'escalopes, de côtes, de sautés, de poitrine, d'osso-bucco et de tendrons.
- ◆ Colis d'environ 15kg de viande de boeuf de race normande à 12€ le kilo : composé d'une côte, de rôtis, de steacks, de pot-au-feu, de bourguignon.

Tous les morceaux de viande sont aussi en vente au détail ainsi que les abats de veau et de boeuf, des steacks hachés et la tripe.

Ils sont conditionnés sous vide, désignés, pesés et étiquetés, prêts à consommer frais (en tenant compte de la date limite de consommation) ou à congeler.

Christina vous accueille tous les premiers week-end du mois, le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h. Elle profite de l'occasion pour vous donner quelques recettes et partager quelques conseils.



Pour passer commande, contactez-les :

Christina 06 45 52 37 16 & Sylvain 06 33 89 89 34 ou 02 31 73 18 30

Christophe Ramard photographe professionnel



Je m'appelle Christophe Ramard et je suis photographe professionnel sur Caumont -l'Éventé et dans toute la (Basse) Normandie.

Cela fait maintenant plus de 10 ans que je suis photographe. J'ai commencé la photographie dans un club photo situé à Bayeux pendant mon temps libre. Ensuite, après mon baccalauréat scientifique, j'ai complété mon apprentissage de la photographie par la formation d'un BTS Photographie à Montpellier.

Je suis revenu en Normandie et j'ai commencé à travailler en tant que photographe dans un studio à Saint Lô. Et en juillet 2016, je me suis lancé en tant que photographe indépendant.

J'aime immortaliser les moments importants de la vie et la naissance est un des plus beaux moments.

Mon but est de réaliser une séance photo originale et à votre image.

Passer du temps dans une famille, capter la douceur, la fragilité, l'intimité, la sensibilité et immortaliser ces moments, c'est important.

Je me définis comme "un photographe de la parentalité".

Je mets à votre disposition mon professionnalisme et ma sensibilité pour capter, l'espace d'un instant, vos émotions.

C'est un partage d'expression, d'amour, de bonheur... Un souvenir mémorable pour des portraits inoubliables.

Je suis spécialisé dans le portrait en général : famille, enfant, bébé, grossesse, boudoir, baptême, EVJF, mariage...

Je réalise aussi les faire-part de naissance, des photos d'identité, d'entreprises, de personnel, culinaire, packshots ...des albums, des agrandissements, photos et des tirages photos,

Dans un avenir proche, je pourrais vous accueillir chez moi à Caumont l'éventé dans mon «home studio» sur rendez-vous.

Ma démarche de photographe reportage peut couvrir votre journée de mariage dès les préparatifs des mariés jusqu'à la soirée selon votre choix.

Pour mes reportages photo, je privilégie une photographie dite sur le vif avec un rendu naturel que j'associe à quelques clichés posés, notamment pour les séances de couple et invités.

Au cours d'un reportage, mon intention et mon ambition de photographe est toujours d'essayer de saisir, de capter les moments intenses et les émotions fortes qui le traversent et qui font que votre journée ne ressemble à aucune autre.

Voici quelques photos :

Vie Economique



Contactez-moi, si vous avez une idée particulière de photos que vous souhaiteriez faire, je me déplace à votre domicile, et dans un lieu que vous aurez choisi.

Mon site internet: www.christopheramard.com

Ma page Facebook: <https://www.facebook.com/christopheramardphotographe>

Mon téléphone: 06-18-83-13-53



LES CHAMPS FRANÇAIS – Chambres d'hôtes

Après de longues années passées entre la Région parisienne et l'Auvergne, Adeline MEROT a décidé de réaliser son rêve.

Amoureuse de la Normandie et principalement le Bocage, elle espérait un jour y vivre.

C'est à Caumont-sur-Aure qu'elle va enfin réaliser ce rêve, puisqu'elle y a posé ses valises en juillet 2010 pour ouvrir des chambres d'hôtes, rue des champs Français.



Elle a mis tout en œuvre pendant plusieurs années pour aménager les 4 chambres d'hôtes, dont 1 suite familiale, 1 suite et 2 chambres doubles.

Aujourd'hui, vous pouvez découvrir un vrai paradis, un endroit très reposant et une vue imprenable sur notre belle campagne.

Ces réservations sont ouvertes à tous et actuellement beaucoup d'étrangers y posent leurs valises. Elle se plaît d'ailleurs à dire qu'elle voyage au travers de ses hôtes.

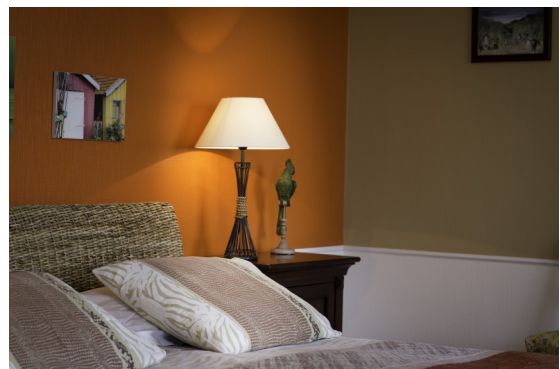
N'hésitez pas à y envoyer vos amis, familles et voyageurs.

Pour toute réservation, vous pouvez l'appeler au 06.62.17.50.60

ou envoyer un mail à l'adresse suivante : adeline.merot@gmail.com.

Vous pouvez également découvrir son site internet : www.les-champs-francais.fr

Vie Economique



Pompes funèbres Plessis



David et Guillaume Plessis et Magalie Bisson vous accueillent depuis le 2 janvier 2019 dans leurs locaux des pompes funèbres situés au 3, rue Thiers à Caumont-l'Éventé.

Cette installation est temporaire en raison de la construction d'un nouveau bâtiment route de Torigni, avec chambre funéraire et plusieurs salons ainsi qu'une exposition de monuments funéraires.

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Une permanence téléphonique 24h/24h et 7 jours/7 au 02 31 77 59 85.

Historique : La maison Plessis a vu le jour à Saint-Amand en 1960. Ce sont les derniers fabricants de monuments, qui travaillaient avec six compagnons en partant d'un bloc de pierre jusqu'au produit fini.

Les prochains

événements de

l'UCIA PRE BOCAGE

FRIDAY du PRE-BOCAGE

Vendredi 21 Juin et Samedi 22 Juin « les soldes avant les soldes » chez vos commerçants participants du Pré Bocage

Contact :

Alain FOSSEY 06 07 82 52 17

Vie Economique

Pour toutes les entreprises de CAUMONT-SUR-AURE

et du PRE BOCAGE :

La campagne d'adhésion à l'UCIA pour 2019/2020 a commencé et c'est le moment de rejoindre l'association si vous souhaitez contribuer au développement territorial.

Cout annuel : 120€ TTC, soit 8€ HT/MOIS. Site internet : ucia-pre-bocage.fr et Facebook

Contact : Claudie COUTELLIER.
06 82 38 65 05.

ccoutellier@caen.cci.fr

Déchets ménagers

Les bons gestes de tri :

Bon geste n° 1 : Dans votre bac ou votre sac jaune, **il ne faut pas imbriquer les emballages**. Chaque matière est recyclée séparément dans des usines dédiées : papier, carton, métal, plastique. A l'arrivée de votre sac jaune en centre de tri, les emballages imbriqués sont refusés : ils ne sont donc pas recyclés.

Bon geste n° 2 : Inutile de laver vos emballages, **il suffit de bien les vider**. Ils seront lavés à l'usine de recyclage.



Bon geste n° 4 : Si vous avez encore des doutes sur certains déchets, n'hésitez pas à utiliser l'application "Guide du tri" ou le site www.consignesdetri.fr



LE POINT VERT

Quelle est la signalétique ?

Contrairement à une idée reçue, le Point Vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable. Il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. Le Point Vert a été créé en France il y a plus de 20 ans dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur.



Infos pratiques

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Vous la trouverez à
Caumont-l'Éventé
Rue de Belfort rez-de-chaussée
de l'espace culturel



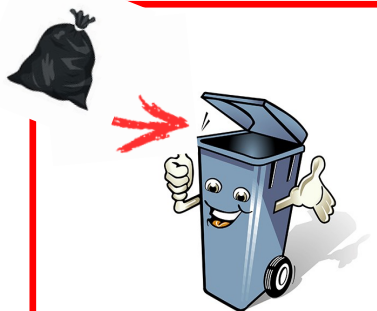
Heures d'ouverture :
mercredi 10h/12h - 16h30/18h
Vendredi 16h30/18h30
Samedi 10h/12h

**Les inscriptions et
les prêts sont gratuits.**

**Inscriptions aux horaires
d'ouverture
au 02 31 77 30 57**



Bon geste n° 3 : Seuls les emballages en verre, bouteilles, pots et bocaux, vont dans le conteneur à verre. Attention ! La vaisselle ou les pots en terre doivent être déposés dans le sac d'ordures ménagères ou dans la benne gravats en déchèterie. Le verre d'emballage a une composition différente de celle des autres verres. La vaisselle par exemple contient du plomb et fond à plus de 1 800° C, alors que le verre d'emballage fond à 1 500° C. Ainsi le mélange des différents types de verre n'est pas compatible dans le processus de recyclage.



**Dans l'intérêt de la
salubrité publique,
l'utilisation de sac
poubelle est indis-
pensable pour vos
déchets ultimes avant
leur dépôt dans votre
bac noir !**

LE FRELON ASIATIQUE

LE RECONNAÎTRE :

- Le frelon asiatique est reconnaissable par:
- une **couleur dominante noire**
 - le **bout de l'abdomen orangé**
 - les **pattes jaunes**
 - une **taille de 3cm** environ, plus petit que le frelon commun



ATTENTION AUX PRATIQUES UTILISEES

Une fondatrice capturée ≠ un nid détruit

Compétition entre fondatrices

PRATIQUE NATURELLE
≈90% de mortalité naturelle (conditions climatiques hivernales, forte compétition pour les nids)

MAUVAISE PRATIQUE = INEFFICACE

Piégeage non sélectif: **2 conséquences:**

- frelons indigènes
- guêpes
- pollinisateurs sauvages
- espèces rares ou protégées
- frelons asiatiques < 1%

1) Favorise l'installation du frelon asiatique

2) Diminue la biodiversité

PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

Faut il piéger les frelons au printemps comme on le voit souvent sur internet et dans la presse ?

Non. Cela n'a aucune efficacité sur les populations de frelon asiatique. Toutes les opérations de piégeage collectif faites dans les départements touchés avant nous ont montré leur incapacité à réduire le nombre de nids. Le taux de capture de fondatrices est extrêmement faible (1 à 2%) avec ce type de piège. Il est très inférieur au taux de mortalité naturelle au printemps (95%).

Il est totalement faux de dire que chaque frelon capturé au printemps c'est un nid en moins et c'est également une erreur de se croire protégé dans son jardin grâce au piégeage !

En revanche, et tout le monde peut le constater, ces pièges bricolés disposés au jardin attirent et détruisent énormément d'autres insectes dont le frelon commun qui est le principal prédateur du frelon asiatique ! Beaucoup de pollinisateurs et d'auxiliaires sont également victimes de ces pièges.

Le piégeage est à réserver aux apiculteurs au sein des ruchers pour détourner les frelons de leurs abeilles.



Infos pratiques

Que faut-il faire alors ?

Il faut avant tout détruire tous les nids de frelon asiatique qui sont vus. Au printemps, les plus petits nids, jusqu'à la taille d'un bol, peuvent être détruits prudemment le soir venu avec une bombe insecticide anti guêpe/frelon du commerce. Inspectez les abris de jardins, les vérandas, les appentis, les cabanes des enfants, les niches, les mobiliers de jardin, les tours de fenêtre... Aux premiers beaux jours, soyez attentifs aux allées et venues de ces petits frelons noir et orange pour les détecter dans le jardin. Ils ne sont pas agressifs au printemps mais soyez prudents tout de même !



LUTTE COLLECTIVE
CONTRE LE FRELON ASIATIQUE
DANS LE DÉPARTEMENT
DU CALVADOS

Les premières destructions de nids définitifs, en partenariat avec le conseil départemental du Calvados, auront lieu début juillet.

Renseignement auprès de de la mairie



**E
A
U

M
E
S
U
R
E

D
E

P
R
É
V
E
N
T
I
O
N**

Comme vous le savez, vous êtes responsables des canalisations après le compteur.

Ainsi, si une fuite se produit après le compteur, les M3 perdus vous seront facturés. Au cours d'une année, cette perte peut représenter plusieurs milliers de M3.

Alors, pour en limiter les effets, nous vous recommandons d'aller régulièrement vérifier votre consommation. Si cette consommation vous paraît anormalement élevée, faites des recherches et prévenez votre plombier.

Par ailleurs, si vous remarquez une fuite sur le domaine public, prévenez au plus vite la Sté SAUR ou téléphonez au bureau du syndicat; Téléphone : 02.31.77.50.67. C'est l'intérêt de tous !!

CIRCULATION CENTRE BOURG



Nous avons considéré que le minimum de sécurité n'était plus assuré dans notre centre bourg.

Infos pratiques

Depuis " l'âge de la carriole " les rues sont restées ce qu'elles étaient. Or, les véhicules sont de plus en plus importants et de plus en plus nombreux, au point qu'il leur est impossible de se croiser sans utiliser le trottoir.

reste quasiment inchangée.

Nous avons donc étudié un nouveau sens de circulation qui vise principalement à ce que les véhicules de plus de 3T500 et tracteurs ne se croisent plus alors que la circulation des véhicules légers

L'exercice est difficile, rien que par le fait de changer des habitudes. Avant de lancer l'opération, nous avons pris de nombreux avis. Depuis le démarrage de l'opération, de nombreuses observations ont été prises en compte, notamment la lisibilité pour les conducteurs, et nous restons tout naturellement à votre écoute pour parvenir au meilleur compromis pour la sécurité de tous.



A partir du mois de juin les compteurs Linky seront installés

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts

1 On met la main dans un sac plastique et on le retourne, ...

... on attrape l'heureuse création de son chien ...

2

3 ... et on jette le tout dans la poubelle la plus proche. Facile !

R A P P E L

NUISANCES SONORES

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
DU 21 NOVEMBRE 2008**

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que de :

**8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
du lundi au vendredi inclus**

9h à 12h et de 15h à 19h les samedis

10h à 12h les dimanches et jours fériés

**Moins on fait de bruit,
Mieux on s'entend!**



LE BRÛLAGE : UNE PRATIQUE POLLUANTE INTERDITE

Bien qu'interdit par une circulaire de 2011, le brûlage des déchets verts demeure une activité largement pratiquée.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

Lors de la combustion, de nombreux polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, pouvant avoir des conséquences sur la santé des populations.

D'autres solutions existent !

De nombreuses solutions existent pour valoriser ses déchets verts :

- Compostage,
- Broyage,
- Paillage,
- Collecte en déchetterie.

Infos pratiques

Le saviez-vous ?

L'entretien du jardin génère environ 160 kilos de déchets verts par personne et par an, 9 % des foyers les brûlent à l'air libre.

Soyons citoyens,

respectons notre environnement !

Attention ! Toute incinération de végétaux est passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du nouveau code pénal)

Pour plus d'informations :

<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/habitation/jardiner-autrement/interdiction-bruler-dechets-verts-a-lair-libre>



Particuliers, jardiniers amateurs

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides* évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Cette interdiction, issue de la loi Labbé, concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouver les solutions alternatives aux pesticides chimiques* sur www.jardiner-autrement.fr

*Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

CAMPAGNE OU VILLE ? PLUS BESOIN DE CHOISIR

Venez vivre à Caumont-sur-Aure

70 entreprises et artisans comme :

Épiceries
 Supermarché
 Boulangeries

Boucheries / charcuteries
 Fleuristes
 Coiffeurs...

UNE TRENTAINE D'ASSOCIATIONS ANIMENT LA COMMUNE.

Très proche de l'A84
 25 minutes de CAEN et de CARPIQUET
 20 minutes de BAYEUX et de SAINT-LÔ

Médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes
 infirmiers, dentistes, ambulances, podologue,
 réflexologue, maison de retraite (115 lits).

Maternelle
primaire, collège

2 500
habitants

Garderie
centre de loisirs

Terrains à bâtir, parcelles disponibles à proximité des écoles, médecins, commerces !

AU DU BOURG

Lot 8 760m ²	Lot 7 760m ²	Lot 6 740m ²	Lot 5 69m ²	Lot 9 680m ²
Lot 2 695m ²	Lot 3 660m ²	Lot 4 770m ²	Lot 12 590m ²	Lot 10 940m ²
Lot 1 940m ²				Lot 11 760m ²

Surface de 590 à 940 m²
au prix de
52 € / m²

Vendu par la commune
06 41 21 46 87 ou
06 77 39 95 14

Caumont-sur-Aure
La Mairie - Caumont l'Éventé
14240 CAUMONT SUR AURE
mairie.caumontsuraure@orange.fr
02 31 77 50 29



Une plate-forme **d'échange** et de **partage** à vivre au quotidien !



Senior Senior
L'application d'entraide et
de partage **dédiée** au seniors

Avec la solution digitale Senior Senior, vous pouvez vous entraider entre membres d'une même ville !

Que vous soyez « aidant » ou « aidé », dès votre inscription terminée, il vous suffit d'indiquer vos besoins et vos disponibilités pour une mise en relation immédiate avec un utilisateur autour de chez vous.

Grâce à Senior Senior, vous entrez dans une communauté dynamique prônant le partage et la réciprocité des échanges. Les aidants peuvent tout aussi bien devenir les aidés.

Bienvenue dans la communauté Senior Senior de Caumont-sur Aure.

Renseignez vous auprès de la mairie au 02 31 77 50 29

ou rendez vous sur le site www.senior-senior.com

Infos pratiques



Le panneau d'affichage

installé près de
l'église de
Caumont-l'Eventé
vous permet
d'avoir des infor-
mations utiles au
jour le jour !

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLUi

du lundi 17 juin 2019 à 14h

au vendredi 19 juillet 2019 à 12 h

Permanences :

Mairie de Caumont-l'Eventé

samedi 13 juillet de 9h à 12h

Mairie de Livry : Jeudi 4 juillet de 9h à 12h

Dossier consultable sur le site internet de Pré-
Bocage Intercom : [http://prebocageintercom.fr/
environnement-amenagement/urbanisme/les-
documents-durbanisme-par-commune/](http://prebocageintercom.fr/environnement-amenagement/urbanisme/les-documents-durbanisme-par-commune/)

Le Site internet Caumont-sur-Aure

est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.caumont-sur-aure.fr/>